

COMPTE-RENDU DES DELIBÉRATIONS DU COLLÈGE

MARDI 8 SEPTEMBRE 2020

Le 23 juillet 2020, le collège de l'Autorité nationale des jeux ;

Vu la loi n°2010-476 du 12 mai 2010 relative à l'ouverture à la concurrence et à la régulation du secteur des jeux d'argent et de hasard en ligne ;

Vu l'ordonnance n° 2019-1015 du 2 octobre 2019 réformant la régulation des jeux d'argent et de hasard, notamment son article 49 ;

Vu le décret n°2010-481 du 12 mai 2010 relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Autorité de régulation des jeux en ligne, notamment son article 5 ;

Vu le décret du 15 juin 2020, portant nomination des membres du collège et de la présidente de l'Autorité ;

A adopté les décisions suivantes :

1. [Décision n° 2020-024 du 8 septembre 2020 relative aux dossiers de demande d'autorisation de jeux des opérateurs titulaires de droits exclusifs](#)
2. [Décision n°2020-025 du 8 septembre 2020 portant renouvellement de l'agrément de paris sportifs en ligne de la société BES SAS ;](#)
3. [Décision n°2020-026 du 8 septembre 2020 portant renouvellement de l'agrément de jeux de cercle en ligne de la société BES SAS ;](#)
4. [Décision n°2020-027 du 8 septembre 2020 portant renouvellement de l'agrément de paris hippiques en ligne de la société BETCLIC ENTERPRISES LIMITED ;](#)
5. [Décision n°2020-028 du 8 septembre 2020 portant renouvellement de l'agrément de paris sportifs en ligne de la société BETCLIC ENTERPRISES LIMITED ;](#)
6. [Décision n°2020-029 du 8 septembre 2020 portant renouvellement de l'agrément de jeux de cercle en ligne de la société BETCLIC ENTERPRISES LIMITED ;](#)
7. [Décision n°2020-030 du 8 septembre 2020 portant renouvellement de l'agrément de paris sportifs en ligne de la société FRANÇAISE DES JEUX ;](#)
8. [Décision n°2020-031 du 8 septembre 2020 portant renouvellement de l'agrément de paris hippiques en ligne de la société FRANCE PARI ;](#)
9. [Décision n°2020-032 du 8 septembre 2020 portant renouvellement de l'agrément de paris sportifs en ligne de la société FRANCE PARI ;](#)
10. [Décision n°2020-033 du 8 septembre 2020 portant renouvellement de l'agrément de paris hippiques en ligne de la société GIE PMU ;](#)
11. [Décision n°2020-034 du 8 septembre 2020 portant renouvellement de l'agrément de paris sportifs](#)

Un régulateur au service d'un jeu sûr, intègre et maîtrisé



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

en ligne de la société GIE PMU ;

12. Décision n°2020-035 du 8 septembre 2020 portant renouvellement de l'agrément de jeux de cercle en ligne de la société GIE PMU ;
13. Décision n°2020-036 du 8 septembre 2020 portant renouvellement de l'agrément de jeux de cercle en ligne de la société WINAMAX.
14. Décision n°2020-037 du 8 septembre 2020 portant ajout d'un nom de domaine pour l'accès à l'offre de paris sportifs en ligne de la société VIVARO LIMITED.

Décisions publiées sur le site de l'ANJ le 9 septembre 2020

Un régulateur au service d'un jeu sûr, intègre et maîtrisé

99/101 rue Leblanc, 75015 Paris, France - Tél. : +33 (0)1 57 13 13 00 - contact@anj - www.anj.fr

SIRET N° 130 011 836 000 17